



**Maison de l'Emploi  
et de la Formation**  
du Pays de la Région Mulhousienne

Note de synthèse | **Février 2012**



## LES DYNAMIQUES CONTRASTÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LA RÉGION MULHOUSIENNE

**RÉDUIRE**  
les freins culturels et sociaux  
à l'accès à l'emploi

**ACCUEILLIR**  
et accompagner des personnes  
à la recherche d'un emploi

**DÉVELOPPER**  
une stratégie partagée

**ANIMER**  
la gestion territoriale des emplois  
et des compétences

**CONTRIBUER**  
au développement local





## Démarche et intentions

En 2007, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la région mulhousienne (MEF) a réalisé une étude sur les mouvements d'emploi de 1999 à 2005. Il s'agissait alors d'apprécier le marché de l'emploi, non pas au travers du solde des créations d'emplois, mais par le biais des destructions, des réallocations et des créations d'emploi. Ce travail a mis en évidence l'importance de la fluctuation du marché de l'emploi, et amené un regard différent sur les secteurs économiques constitutifs du territoire (industrie, textile, tertiaire...).

Ce travail a constitué un socle de réflexion pour le démarrage début 2009 d'une Gestion Territoriale des Ressources Humaines et le lancement en 2011 du site [monmetierdedemain.com](http://monmetierdedemain.com) consacré aux transitions professionnelles (identification de métiers fragiles et de métiers porteurs ainsi que de passerelles possibles).

La présente étude n'est pas qu'une simple actualisation de l'étude de 2007, elle a également pour objectif d'apprécier l'impact de la crise et les effets de l'intérim tout en mesurant la vitalité du marché de l'emploi local.

Elle vise donc à mettre en évidence la détection d'opportunités dans la relation à l'emploi notamment au travers des taux de rotation de

la main d'œuvre et des taux de renouvellement. L'étude relativise aussi l'approche métiers en tension et l'enquête BMO au regard de la Déclaration Unique d'Embauche : il y a un paradoxe entre la rétractation du volume d'emploi et la réalité des flux de recrutement.

L'étude de l'impact de la crise, notamment sur les secteurs créateurs d'emploi, s'inscrit dans la continuité de travaux menés en 2011 sur les secteurs porteurs d'emploi.

Enfin, le présent document ne tient pas compte de la dimension transfrontalière du territoire mulhousien. Des travaux conjoints avec l'agence pour l'emploi de Fribourg sur les caractéristiques des secteurs porteurs de part et d'autre de la frontière prendront corps dans une étude à paraître à la fin du second trimestre 2012.

La stratégie de la MEF ne consiste pas à simplement observer, mais à croiser avec vigilance les différentes sources d'information au regard d'une réalité de terrain et de traduire ces informations en actions opérationnelles concrètes.

Par cette vision plus fine, il s'agit bien de mettre en évidence les profils, les compétences, les niches d'activité et des rebonds qualitatifs pour les demandeurs d'emploi.

# Sources et méthodologie

## CRÉATIONS ET DESTRUCTIONS D'EMPLOIS

Source : Les données analysées dans ces pages sont toutes issues de Pôle emploi, base UNISTATIS.

Elles concernent donc les salariés privés. Les données 2010 sont provisoires. Le niveau d'analyse est la NAF 700 qui présente le tissu économique en 732 activités économiques.

Pour chaque activité ont été calculés :

- un taux de création d'emplois qui correspond à la somme des emplois dans les activités où l'emploi a progressé d'une année sur l'autre, rapportée aux effectifs moyens de l'année.
- un taux de destruction d'emplois qui correspond à la somme des emplois supprimés dans les activités où l'emploi a régressé d'une année sur l'autre, rapportée aux effectifs moyens de l'année.

La soustraction du taux de destruction au taux de création aboutit au calcul d'un taux de création (ou de destruction) nette d'emplois.

La somme des valeurs absolues du taux de création et du taux de destruction correspond au taux de réallocation de l'emploi. Ce taux doit être appréhendé avec précaution dans la mesure où une même valeur peut être obtenue indifféremment avec un taux de création et un taux de destruction moyens, ou avec un

taux de destruction élevé et un taux de création faible...

Le taux de réallocation divisé par deux permet de calculer le taux de rotation de la main d'oeuvre.

Le dernier est le taux de renouvellement qui correspond à la somme en valeur absolue des entrées (mesurée par les Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) et du solde net d'emploi entre deux années, rapportée aux effectifs moyens de l'année.

Limite méthodologique : Deux changements de nomenclature sont intervenus sur la période d'observation. De ce fait certaines activités ont été reclassées. Lorsque ces reclassements concernent de gros volumes d'emplois, ils sont assez facilement repérables. Par exemple, dans la chimie, entre 2006 et 2007, la NAF 2013 passe de 30 à 901 salariés et la NAF 2014 passe de 1 019 à 69. Dans ces cas, des redressements ont été effectués.

Mais lorsque les volumes d'emploi concernés par ces changements sont faibles, ils ne sont pas repérables. De ce fait, il est possible qu'une partie des variations observées entre 2003 et 2004 (passage à la NAF rev 1) et 2007/2008 (NAF rev 2) soit liée à ces changements de nomenclature.

## OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI

Source : Les données analysées dans ces pages sont toutes issues de Pôle emploi, base UNISTATIS.

Pour une année donnée, il est possible de dire combien de demandeurs d'emploi sont entrés dans le dispositif (DEE), combien d'offres d'emploi sont entrées (OEE) et combien de demandeurs d'emploi sont sortis du dispositif (DES).

Le problème que pose l'exploitation de ces données est qu'une partie importante de l'offre d'emploi ne transite pas par Pôle emploi, malgré l'obligation légale faite aux employeurs de transmettre leurs offres au service public de l'emploi.

Cela explique en partie qu'il n'y ait pas de corrélation entre le nombre d'offres d'emplois entrantes et le nombre de demandeurs d'emploi sortants. Les analyses qui suivent sont donc sujettes à caution dans la mesure où pour certains métiers, des canaux de recrutement peuvent exister dont les

statistiques ne rendraient pas compte.

Les demandes et les offres d'emploi recensées par Pôle emploi sont listées par code ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois).

Dans un premier temps, les métiers ont été regroupés en 20 catégories.

Dans un second temps, pour éliminer les offres et les demandes en très petit nombre, n'ont été retenus pour chacun des groupes de métiers constitués, que les 10 métiers les plus demandés.

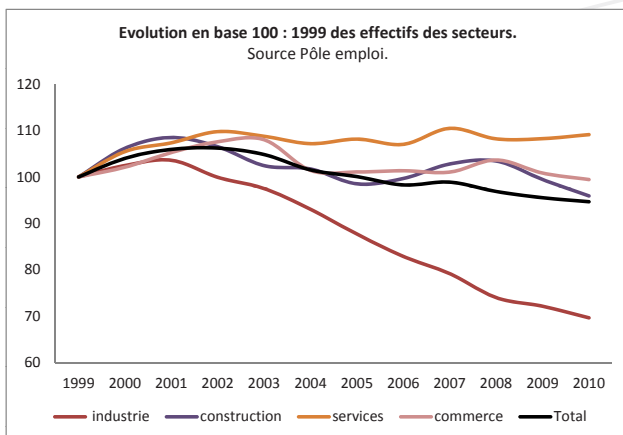
Pour chacun de ces métiers, un ratio offres/demandes d'emploi a été calculé, ce qui permet de connaître les métiers pour lesquels il y a à priori une plus ou moins grande facilité à trouver un emploi.

# Synthèse

## LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le constat général qui prévaut est que la crise de 2008 a rompu une courte période de relative stabilisation du chômage. Le taux de chômage est reparti à la hausse et la durée du chômage tend à s'allonger, ce qui accroît les difficultés d'insertion sur le marché du travail.

La dégradation du tissu économique, qui ne date pas de 2008, explique l'aggravation du chômage. Les effectifs salariés privés moyens ont perdu 8 644 postes de travail entre 2000 et 2009, essentiellement concentrés dans l'industrie. La croissance des effectifs des activités tertiaires sur la même période ne suffit pas à compenser ces pertes.

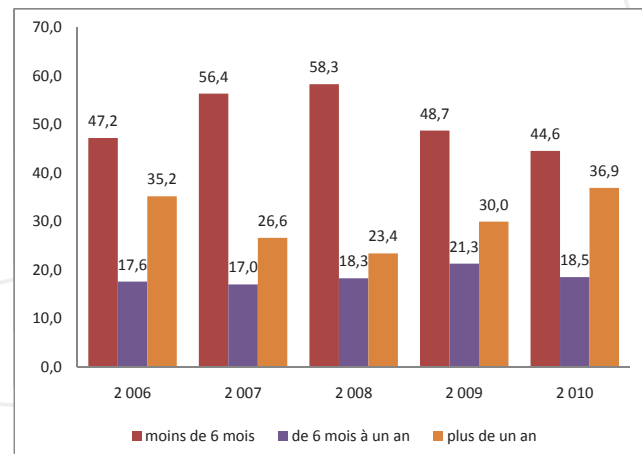


L'étude vise à dépasser ces constats d'ensemble, pour deux raisons. Premièrement, il existe des mouvements d'emploi très différents selon les secteurs et les périodes. Les activités de services, commerciales ou industrielles ne sont pas homogènes. Au sein d'un secteur, certaines activités peuvent créer des postes salariés dans le même temps que d'autres en perdent. On ne peut donc s'en tenir au calcul du solde net d'emploi d'une année sur l'autre.

En second lieu, et en complément, les différents sous secteurs peuvent avoir des modes de fonctionnement très différents. Dans certains cas la stabilité de l'emploi est relativement forte, dans d'autres, l'emploi est beaucoup plus "volatil". Par exemple, pour un volume d'emplois supplémentaires donné, de très nombreux contrats d'embauche peuvent être recensés si les entreprises privilégient les contrats courts. Même en cas de perte nette d'emplois dans un secteur, de très nombreux recrutements peuvent exister. C'est par exemple le cas si les entreprises se séparent de leurs salariés en CDI pour les remplacer par des salariés en CDD.

Dans tous les cas, il existe de nombreux mouvements d'emploi dont il faut tenter de prendre la mesure grâce à des indicateurs spécifiques.

Part des demandeurs d'emploi selon l'ancienneté au chômage.  
Source Pôle emploi.



### Les indicateurs retenus

Les taux de création et de destruction d'emplois constituent la base de l'analyse.

Ils sont établis en additionnant d'un côté les créations d'emplois dans les activités qui ont vu leurs effectifs croître d'une année sur l'autre et, de l'autre, les pertes d'emplois dans les activités qui ont au contraire vu leurs effectifs décroître et en rapportant ces sommes aux effectifs moyens de l'année.

On peut ainsi obtenir le solde, soit le taux de création/destruction nette.

Sur cette même base, il est possible d'additionner les valeurs absolues des taux de création et de destruction, pour mesurer la réallocation de l'emploi au sein des activités. Ce taux de réallocation, divisé par deux, correspond au taux de rotation de la main d'oeuvre.

Enfin, on peut reporter les embauches réalisées par les entreprises qui, pour chacune, doivent remplir une Déclaration Unique d'Embauche (DUE), aux effectifs moyens du secteur pour connaître le taux de renouvellement de l'emploi.

## QUELLE CAPACITÉ À CRÉER DES EMPLOIS ? ANALYSE À PARTIR DES STOCKS D'EMPLOI ANNUELS

L'analyse des créations et des destructions d'emplois entre 2000 et 2010 dans les quatre grands secteurs (industrie, bâtiment, commerce et services) montre qu'en début de période, quasiment aucun emploi n'est détruit. Au contraire, le taux de création d'emplois est élevé, à environ 4% des effectifs annuels moyens.

Mais le taux de création est en chute libre et ce alors que le taux de destruction est lui croissant. On en arrive ainsi à ce que, à partir de 2002, l'économie locale ne soit plus créatrice mais au contraire destructrice nette d'emplois.

Elle ne redeviendra créatrice nette qu'en 2007 et pour cette année seulement car le taux de création rechute et devient nul en 2009 pendant que le taux de destruction croît, crise oblige.

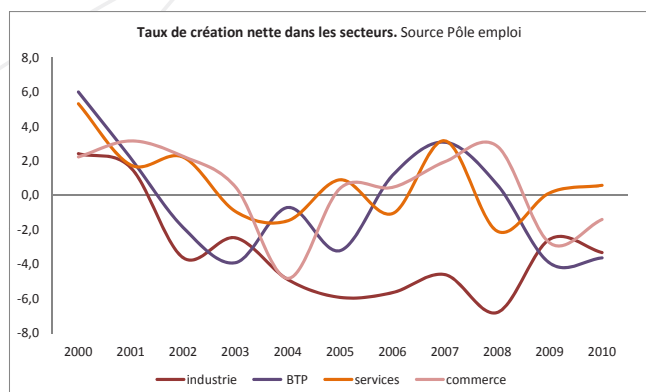
Entre 2009 et 2010, une amélioration est perceptible : le taux de création remonte légèrement et le taux de destruction baisse également, mais ces mouvements ne sont pas suffisamment forts : l'économie locale continue de perdre des emplois.

De manière toujours générale, deux mouvements participent à la dégradation de la situation au cours de la décennie 2000. D'un côté, de 2000 à 2006, le taux de création est orienté à la baisse dans tous les secteurs, de l'autre, le taux de destruction est orienté à la hausse, dans tous les secteurs également.

Après 2006/2007, les mouvements sont plus hétérogènes selon les secteurs, avec une constante toutefois : l'industrie, qui a toujours le plus faible taux de création d'emplois, a aussi le plus fort taux de destruction, ce qui conduit à des pertes continues d'emplois depuis 2001.

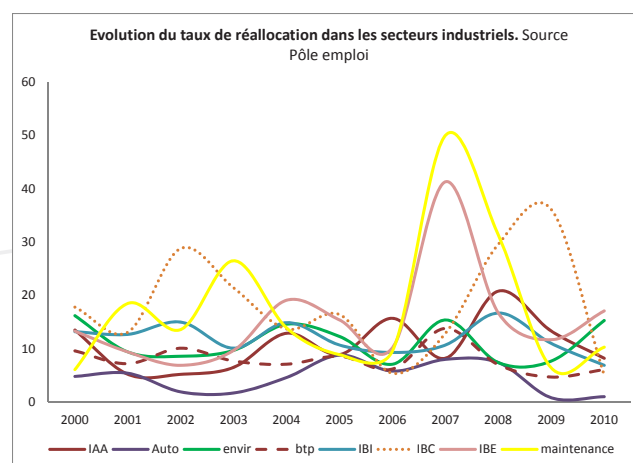
Le BTP, le commerce et les services qui étaient créateurs nets en 2007 redeviennent destructeurs entre 2008 et 2009. Mais la crise n'a pas fini de produire ses effets puisque, en 2010, seul le secteur des services est redevenu créateur net d'emploi, et encore, avec une très faible progression de l'emploi.

Sachant qu'au sein d'un même secteur certaines activités peuvent avoir un solde créateur d'emplois



et d'autres un solde destructeur, nous avons pratiqué un entonnoir. Chacun des quatre secteurs a été décomposé en plusieurs sous ensembles, soumis à la même analyse. Dans un second temps, ces sous-ensembles eux-mêmes ont été décomposés et analysés de la même manière.

Cette analyse permet de faire apparaître des fonctionnements différents selon les types d'activités.



### Les activités industrielles : entre stabilité et errance

**Quasiment pas de création d'emplois.** Un seul groupe d'activités, liées à la production d'électricité et à l'environnement, a une évolution positive de l'emploi entre 2000 et 2010. Deux autres groupes (BTP et maintenance) maintiennent à peu près leurs effectifs et tous les autres perdent de l'emploi. La situation des industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement est particulièrement dégradée.

**Un fonctionnement de plus en plus cyclique.** Depuis 2003, à des mouvements de création succèdent des mouvements de destruction d'emplois. On peut aller jusque dire que certaines activités telle la maintenance, les biens d'équipement ou de consommation, ont un fonctionnement erratique, avec un taux de réallocation élevé.

Y échappent l'automobile et le BTP qui ont un taux de réallocation généralement faible. Il n'y a donc pas dans ces activités de brusques créations ou destructions d'emplois, qui y est donc plus stable que dans les autres activités industrielles.

### Pas d'amélioration en vue pour l'emploi industriel.

Le zoom réalisé sur la période 2007/2010 montre que les destructions d'emplois ont alimenté un fort taux de réallocation entre 2007 et 2008. Ce taux est divisé par deux entre 2008 et 2009, mais avec un taux de création qui baisse encore plus fortement. L'industrie perd donc encore des emplois et le mouvement s'accroît en 2009 et 2010 car le taux de création est toujours orienté à la baisse tandis que le taux de destruction remonte. Cela conduit mécaniquement à la reprise de la perte d'emplois industriels.

**Les activités commerciales : des dynamiques d'emploi plus fortes.**

**Toutes activités confondues : de légères pertes d'emplois depuis 2000.** Jusqu'en 2002/2003, les activités commerciales connaissent des taux de création d'emplois élevés. Ce sont plus de 1 000 postes qui sont ainsi créés depuis 2000. Mais à compter de 2005/2006, les effectifs régressent et tendent à retrouver leur niveau antérieur. Depuis, le commerce de gros a perdu presque 10% de ses effectifs initiaux, le commerce et la réparation automobile maintiennent leurs effectifs au niveau de 2000 mais sont sur une pente descendante. Seul le commerce de détail a gagné quelques emplois sur la période.

**3 modes de fonctionnement spécifiques pour 3 groupes d'activités.** Les mouvements d'emplois sont généralement les plus faibles dans le commerce et la réparation automobile, où l'emploi tend donc à être plus stable. L'opposé prévaut dans le commerce de gros où le taux de réallocation est souvent alimenté à la fois par de fortes créations et de fortes destructions d'emplois. Tout se passe donc comme si les réallocations entre activités étaient fortes. Enfin, le commerce de détail a un fonctionnement assez cyclique, marqué par 2 pics : 2003/2004, années de fortes destructions et 2007/2008, années de fortes créations auxquelles la crise a donné un coup d'arrêt.

**La vague de destruction est passée mais on attend les signes de reprise.** Contrairement à l'industrie qui a réagi dès le début de la crise, les effets de celle-ci sur le commerce ont plutôt attendu 2009 pour se faire pleinement sentir. Le taux de réallocation ne baisse que légèrement mais dans la première année, il est porté par des créations encore nombreuses alors que dans la seconde, ce sont les destructions qui l'emportent. Les mouvements s'annulent : les emplois créés en 2007/2008 sont perdus entre 2008 et 2009.

En 2010, le taux de réallocation est au plus bas. Signe intéressant, le taux de destruction d'emplois des activités



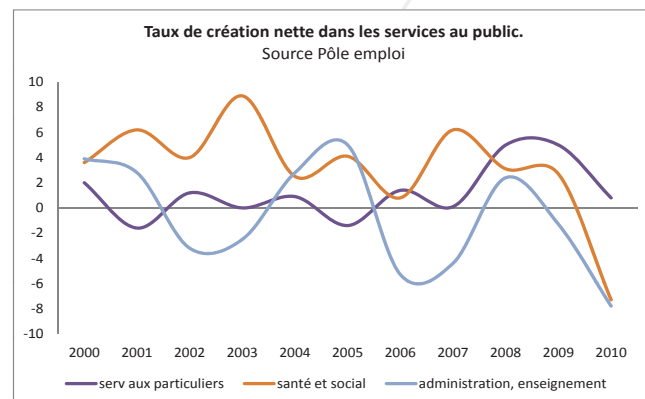
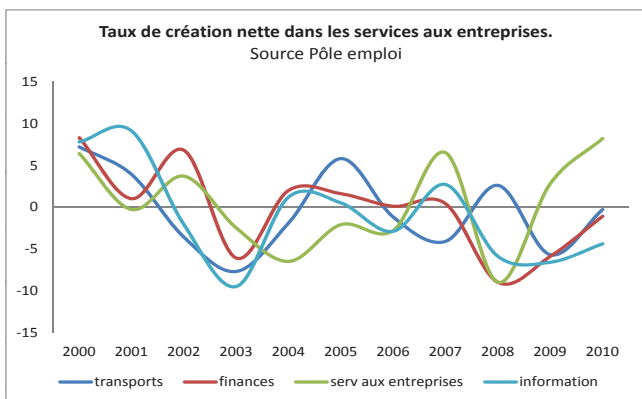
commerciales a retrouvé ses niveaux habituels antérieurs, la vague de destruction est passée. Mais on attend encore que le taux de création remonte, fin 2010, il était au plus bas depuis 2000.

**Des mouvements de réallocation d'emplois très importants dans les services.**

**Les mouvements d'emplois dans les services sont atypiques.** Les mouvements d'emplois sont très élevés dans les services et ce d'autant que les calculs réalisés incluent le travail temporaire (activité de soutien aux entreprises), susceptibles de connaître d'une année sur l'autre des variations très importantes puisque ce type de main d'oeuvre permet les ajustements d'effectifs jugés nécessaires par les entreprises.

Généralement le fort taux de réallocation n'est pas dû soit à des créations fortes, soit à des destructions fortes mais, concomitamment, à de fortes créations ET à de fortes destructions.

**Les services sont redevenus créateurs nets d'emplois.** En 2009, la situation se redresse et le solde est très faiblement positif. En 2010, les deux taux croissent





mais avec une progression plus forte du taux de création et suffisante pour obtenir un solde créateur net d'emplois. Au final, en 2010, les effectifs moyens du secteur sont revenus à leur niveau d'avant crise.

Les services demandent toutefois un traitement à part. Ce secteur est extrêmement composite avec des activités plutôt orientées vers les particuliers et le public et d'autres vers les entreprises.

**Les logiques de fonctionnement des activités orientées vers le public font apparaître trois sous secteurs différents.** Le sous secteur "santé/social" a un emploi plus stable, le taux de réallocation y est pour l'essentiel porté par la création d'emplois. Dans le sous secteur des services aux particuliers, une année de création est effacée par une année de destruction, jusqu'en 2007 où l'emploi tend à y augmenter. Enfin, dans le secteur de l'administration et de l'enseignement, le fonctionnement est très cyclique, avec des cycles de 3 à 4 ans où destructions et créations se succèdent à grande ampleur.

**Les services orientés vers le public/particulier ont constitué un moteur de l'emploi... jusqu'en 2009.** Essentiellement grâce aux emplois créés dans le secteur "santé et social". Pour la première fois, en 2010, les effectifs ont baissé dans ce domaine, tandis que depuis 2008, le taux de création est en forte baisse dans les trois catégories d'activités. La création nette d'emplois y est donc quasiment nulle en 2010.

**Les services destinés essentiellement aux entreprises sont globalement orientés à la baisse de leurs effectifs.** Les dynamiques d'emploi sont globalement orientées à la baisse depuis 2003. Les services financiers et d'assurance ont maintenu une dynamique supérieure jusqu'en 2007 mais ont rejoint la tendance générale en 2007. Les services d'information ont réussi à maintenir une très légère création d'emplois jusqu'en 2009. Transports et autres services aux entreprises connaissent une baisse continue de leurs effectifs depuis 2005. Au final, ce sous secteur perd à peu près 1 000 postes salariés entre 2000 et 2005.

**Les mouvements d'emplois y sont désordonnés.** Des taux de réallocation allant de 15 à 20% sont monnaie courante dans ces services marchands. Depuis 2007/2008, la réallocation est fortement en baisse dans l'information, les transports et les finances, mais elle est en hausse dans les autres services aux entreprises.

**Une situation qui s'améliore toutefois.**

L'hémorragie a pris fin et le secteur a inversé la tendance. Le taux de création nette passe de -5,7% à -0,3 entre 2009 et 2010 dans les transports, de -5,9% à -1,1% dans les finances et assurances. La palme revient aux autres services aux entreprises qui sont passés d'un taux net de -9% en 2008 à -2,8% puis à 8,2% en 2010. La situation se redresse donc.

## DES STRATÉGIES DE GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE DIFFÉRENTES

Les analyses qui précèdent ont mis en évidence la faiblesse de la création d'emplois qui atteint bien sûr les activités industrielles mais aussi, sur une période de 10 ans, l'ensemble des secteurs. Il en ressort aussi que les différents secteurs ont des modes de fonctionnement très différents les uns des autres. Dans certaines activités, le taux de réallocation est bas, les mouvements d'emplois sont de faible ampleur. C'est le cas par exemple de l'automobile ou du BTP. Cela peut s'expliquer par des besoins en savoir faire spécifiques qui demandent une main d'oeuvre relativement stable, ou par le fait pour l'entreprise de disposer d'une base de main d'oeuvre stable à laquelle viennent s'ajouter autant que de besoin des intérimaires ou des contrats courts.

Les activités commerciales et surtout les services présentent des taux de réallocation plus élevés, des mouvements d'emplois plus importants, alimentés par de fortes créations et de fortes destructions de postes. L'adaptation semble se faire de manière plus conjoncturelle dans ces activités même si l'analyse détaillée fait ressortir que certaines activités industrielles n'y échappent pas.

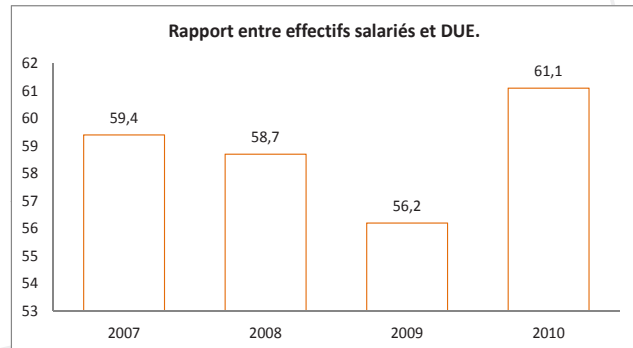
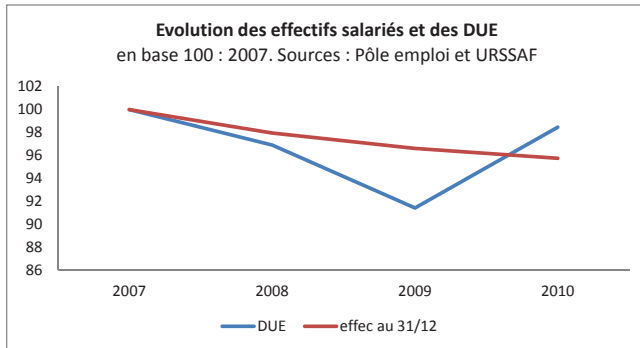
### Même avec des pertes d'emploi, il existe de nombreuses embauches

Cette tendance à un plus grand recours aux contrats de courte durée est confirmée par les contrats d'embauche passés par les entreprises. Le taux de renouvellement s'établit à 21% dans l'industrie. Cela signifie, à quelques détails près, que les embauches attestées par une DUE, représentent 17% de l'effectif moyen de l'année 2010. Ce taux va crescendo : 42% dans la construction, 58% dans le commerce et 84% dans les services. Il y a donc presque autant de personnes qui sont passées dans le secteur des services (35 401) que de postes de travail recensés pendant l'année (42 496). Cela confirme le recours important que font les activités tertiaires aux contrats de courte durée.

L'interprétation de ces données est délicate. Car si un faible renouvellement de l'emploi est signe d'une plus grande stabilité de l'emploi, cela signifie aussi qu'il est plus difficile, de s'y insérer. Dans les services au contraire, le volume d'emplois précaires y est probablement plus élevé, mais les possibilités d'accéder à un emploi sont plus grandes.

### Les flux d'embauches, témoins de la reprise

Dès 2007, les embauches ont commencé à se réduire, plus fortement que les effectifs.



En 2008, les entreprises réduisent fortement leurs embauches mais le rebond a lieu dès 2009. Le nombre d'embauches augmente, tout comme le recours à l'intérim qui croît fortement à compter du second semestre 2009.

Tout se passe comme si néanmoins les chefs d'entreprises se montraient assez attentistes et, face à cette reprise, privilégiaient les contrats courts. En effet, le rapport entre le nombre de DUE et les

effectifs salariés de la région mulhousienne est non seulement en forte hausse en 2010, mais a atteint un niveau supérieur à celui de 2007.

Les entreprises semblent donc préférer la flexibilité et la reprise s'accompagne plutôt d'un recours accru aux contrats courts qu'à des contrats de long terme.





DÉVELOPPER  
ANIMER  
CONTRIBUER  
RÉDUIRE  
ACCUEILLIR

